

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 9 MARS 2026

Présents : V. ARRIGHINO, S. COMBE, E. DEMONCHEAUX, O. DUMAS, C. JACQUOT, R. PASSELANDE, D. PICCHIONI, P. ROBERT, J-L. SOZET, A. TURC

Absents excusés : E. FERNANDEZ

PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU 2025) POUR LE BUDGET ANNEXE « EAU ET ASSAINISSEMENT »

Le compte financier unique est un document unique qui rassemble le compte administratif et le compte de gestion. Il développe les résultats de l'année précédente.

L'exercice 2025 se solde par un excédent, sections de fonctionnement et d'investissement confondues, de **29 462,31€**.

Il est proposé d'affecter 11.000€ de l'excédent de fonctionnement en section d'investissement pour éviter un déficit sur 2026.

Le résultat de l'exercice 2025 s'explique par la non-réalisation des contrôles de mise en conformité de l'assainissement dû au délai laissé aux habitants pour se mettre en conformité mais aussi par un bon équilibre des recettes liées aux factures d'eau.

Résultat du vote : Pour à l'unanimité

PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU 2025) POUR LE BUDGET ANNEXE « REGIE DES TRANSPORTS »

L'exercice 2025 se solde par un excédent, sections de fonctionnement et d'investissement confondues, de **36 267,43€**.

Le résultat de l'exercice 2025 permet de disposer d'une avance de fonds pour le futur changement du bus du transport scolaire.

Résultat du vote : Pour à l'unanimité

PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU 2025) POUR LE BUDGET COMMUNAL

La section d'investissement se solde par un excédent de 393.703,80 € dûs aux restes à réaliser de 302.318,18€ constitués principalement des subventions attendues pour la rénovation de l'ancienne école de la ville.

Les recettes d'investissement sont issues des subventions du Département (solde de la subvention 1 arbre 1 habitant pour l'aire de jeux, travaux de sécurisation de la RD529, fonds de compensation de la TVA, ...).

Dans les principales dépenses d'investissement, on notera : les frais d'études liées à l'insonorisation de la cantine, l'étude la chambre de commerce et d'industrie pour la

rénovation de l'ancienne école de la ville, le passage en LED sur la commune, achat d'une saleuse, etc.

La section de fonctionnement se solde par un excédent de 537.623,39 €.

Les recettes de fonctionnement sont issues des impôts et taxes, des recettes des coupes de bois, des recettes des pylônes, des recettes de cantine et garderie, etc.

Les dépenses de fonctionnement sont contrôlées. Les dépenses d'électricité sont en baisse grâce au passage en LED sur la commune.

Résultat du vote : Pour à l'unanimité

VOTE SUR LE PROGRAMME D'ACTIONS PROPOSE PAR L'OFFICE NATIONAL DES FORETS

L'ONF propose le programme de travaux 2026 (entretien des plantations) pour un montant total de 5.610 € HT. Sur ce devis, 1.340€ HT sont subventionnables à hauteur de 80% dans le cadre du projet 1 arbre 1 habitant.

Demande va être faite auprès du contact ONF d'avoir plus de support à communiquer pour les prochains conseils municipaux.

Résultat du vote : Pour à l'unanimité

VOTE SUR L'OCTROI D'UN SECOURS

Un habitant a sollicité l'aide de la commune concernant le paiement de ses factures d'eau. Aux vues de son dossier, la commission CCMAAS propose de solder ses factures d'eau pour un montant total de 2.254,47€.

Résultat du vote : Pour à l'unanimité

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

- Information sur les chenilles processionnaires

Aux vues du nombre important de chenilles processionnaires sur la commune, la question se posera d'acheter des pièges pour l'année prochaine bien que les nids soient essentiellement positionnés sur des terrains privés.

- Etude sur la Côte du Crozet

La commune est accompagnée par les services du RTM afin d'étudier les risques liés à la faille située vers la Côte du Crozet.

- Film documentaire

Une projection du film documentaire de Laurent PONCELET est prévue le 24 mai prochain.

- Guêpes

Les guêpes sont revenues à l'école. Une nouvelle intervention est à prévoir.

- Local associatif

L'installation d'armoires pour les associations et la répartition des clefs doit être retravaillée.

- Véhicules ventouses

Des véhicules restent stationnés sans bouger sur le parking situé à la ville. Les propriétaires seront contactés afin de faire le nécessaire.

- Association chasse

L'ACCA organise sa vente de murçons le 28 mars prochain.

L'ordre du jour épuisé, le Maire a levé la séance.